

5.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Nihoul Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Le cours s'appuie sur des notes de cours disponibles sur Moodle à compléter par les notes de l'étudiant et une farde de documentation (jurisprudence sélective). L'étudiant doit avoir ces deux supports lors du cours.
Thèmes abordés :	<p>Le cours constitue un lieu d'approfondissement du droit public et administratif en même temps qu'un complément aux enseignements de droit économique et de droit européen.</p> <p>Les principaux thèmes qui sont abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le statut de la liberté d'entreprendre ; - Les principes et instruments de la régulation publique de l'économie; - Le contour de la notion de service public économique et d'entreprise publique (cadre normatif et régime juridique applicable); - Le droit applicable au service public économique dans trois dimensions : ses relations avec ses prestataires ou partenaires (contrats publics); ses relations avec ses concurrents (droit de la concurrence et du financement); ses relations avec ses usagers (conditions générales; pratiques du commerce et protection du consommateur; transparence administrative).
Acquis d'apprentissage	<p>À l'issue du cours, l'étudiant doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'évaluer le cadre normatif de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie par rapport à la liberté d'entreprendre ; - De comprendre les divers mécanismes juridiques et institutionnels réglant l'organisation et le fonctionnement des services publics économiques; - D'appliquer ces connaissances, en analysant des textes et des documents relatifs à cette matière ou en construisant des raisonnements juridiques cohérents destinés à apporter des solutions à des questions propres au droit public de l'économie; - D'apprécier les développements subis par le droit public en ce domaine, sous l'influence des facteurs économiques et sociaux. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'examen est oral, dure 20 minutes et comprend deux questions : une première question tirée au sort à préparer et portant sur le livre I ; une seconde question sans préparation relative au Livre II. L'examen est oral, dure 20 minutes et comprend deux questions : une première question tirée au sort à préparer et portant sur le livre I ; une seconde question sans préparation relative au Livre II.
Méthodes d'enseignement :	Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours à l'aide d'exemples jurisprudentiels (voir farde) qui ont fait l'objet de lectures préalables et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.
Contenu :	<p>Le cours constitue un lieu d'approfondissement du droit public et administratif en même temps qu'un complément aux enseignements de droit économique et de droit européen.</p> <p>Les principaux thèmes qui sont abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le statut de la liberté d'entreprendre ; - Les principes et instruments de la régulation publique de l'économie; - Le contour de la notion de service public économique et d'entreprise publique (cadre normatif et régime juridique applicable); - Le droit applicable au service public économique dans trois dimensions : ses relations avec ses prestataires ou partenaires (contrats publics); ses relations avec ses concurrents (droit de la concurrence et du financement); ses relations avec ses usagers (conditions générales; pratiques du commerce et protection du consommateur; transparence administrative).
Autres infos :	<p>Pierre NIHOUL Chargé de cours à la Faculté de Droit UCL - B 211 - 010/47.47.08 Juge à la Cour constitutionnelle - 02/500.13.34 E-Mail : pierre.nihoul@uclouvain.be Permanence : le lundi après-midi de 16.00 à 18.00.</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5	-	